

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le **risque majeur**, c'est une **menace directe sur l'homme, sur les biens et sur l'environnement.**

Un risque majeur se distingue d'un simple accident par **l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en œuvre** pour assurer la protection de la population.

RISQUES IDENTIFIÉS À BOURGANEUF

➡ Événements météorologiques

- Tempête/vent violent
- Orage
- Neige/verglas

➡ Séisme

➡ Rupture de barrage

➡ Radon

D'autres risques majeurs peuvent aussi menacer la commune (grand froid, canicule, transport de matières dangereuses, inondation...)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est la réponse de sécurité civile de la commune. Il est consultable en mairie.

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
Toutes urgences	112
Urgence malentendant	114
Hôpital Bourganeuf	05 55 54 50 00
Urgence eau – SAUR	05 55 64 23 62
Urgence électricité	09 72 67 50 23

LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

BONS REFLEXES

➡ AVANT

- Consulter <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>
- Ranger tous les objets extérieurs
- En zone inondable, mettre en hauteur les objets et stationner les véhicules en zone non inondable
- Fermer les portes et les volets des fenêtres
- Prévoir une réserve d'eau et de denrées
- Prévoir un éclairage de secours et une radio à piles
- Suivre les informations et directives données par la commune

➡ PENDANT

- Suivre l'évolution de la météo
- Éviter tout déplacement à l'extérieur et ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Ne pas circuler sous les arbres et sous les toitures
- Ne jamais monter sur les toitures
- Respecter les interdictions de circuler
- Ne pas toucher aux câbles électriques tombés au sol
- Préparer une trousse d'urgence avec des affaires pour se changer, vos papiers et vos médicaments
- Se tenir prêt à évacuer en cas d'alerte de la commune

➡ APRÈS

- Vérifier votre toiture, faire l'inventaire des dommages
- Contacter un électricien en cas d'inondation
- Appeler votre assureur
- Aérer et désinfecter les pièces
- S'entraider entre voisins et porter une attention particulière aux personnes sensibles

COMMUNE DE BOURGANEUF

05 55 64 07 61

contact@bourganeuf.fr



DICRIM SIMPLIFIÉ

Document d'Information Communal sur
les Risques Majeurs

À conserver

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

<https://vigicrues.gouv.fr>

Elle informe la population de

- difficulté de circulation sur les routes,
- chutes d'arbres ou objets divers,
- dégâts matériels importants,
- coupures d'électricité et/ou de téléphone,
- montée du niveau de l'eau et inondation...

- **Alerte jaune** : soyez attentif
- **Alerte orange** : soyez très vigilant
- **Alerte rouge** : vigilance absolue

BONS RÉFLEXES EN TOUTES CIRCONSTANCES

➤ AVANT UNE ALERTE

- Prévoir un éclairage de secours et une radio avec des piles,
- Prévoir de l'eau et des denrées non périssables.

➤ PENDANT UNE ALERTE

- S'informer (télévision, radio),
- Limiter vos déplacements,
- Ne jamais intervenir sur les toitures,
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol,
- Éviter de rester à l'extérieur,
- Prendre des nouvelles de sa famille et du voisinage,
- Respecter les consignes des autorités officielles,
- Appeler la mairie en cas de difficulté ou si vous êtes témoin d'un incident ou d'un accident.

LE RISQUE SISMIQUE

BONS REFLEXES

➤ AVANT

- Consulter

www.georisques.gouv.fr/risques/seismes

- Écouter la radio
- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité
- Fixer les appareils et les meubles lourds

➤ PENDANT

- Rester où l'on est
- Se protéger la tête avec les bras
- Ne pas allumer de flamme

➤ APRÈS

- Se méfier des répliques
- Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz
- Si l'on est bloqué sous les décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...).

LE RISQUE RADON

BONS REFLEXES

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, présent dans la croûte terrestre et particulièrement dans les sols granitiques. Le radon est reconnu comme cancérigène pulmonaire.

Pour être sûr de la présence de radon, il faut le mesurer. Pour agir :

- Améliorer l'étanchéité entre le sol et l'habitation pour limiter l'entrée du radon
- Améliorer la ventilation du logement afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon
- Créer une entrée d'air frais spécifique si vous vous chauffez par un système à combustion

LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

BONS REFLEXES

➤ AVANT

- S'informer www.georisques.gouv.fr
- Connaître le système spécifique d'alerte pour la zone de submersion
- Connaître les lieux pour se réfugier (points hauts, accueil municipal) et les itinéraires d'évacuation

➤ PENDANT

- Évacuer
- Ne pas revenir sur ses pas

➤ APRÈS

- Attendre les consignes des autorités et le signale de fin d'alerte
- Faire l'inventaire des dommages
- Contacter la société d'assurance
- Aérer et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible
- Na rétablir l'électricité uniquement sur une installation sèche et fonctionnelle

AUTRES RISQUES

- Le transport de matières dangereuses
 - Savoir identifier un convoi de matières dangereuses
 - Donner l'alerte (pompiers, gendarmerie)
 - Ne pas rester à proximité
- L'inondation
 - Connaître les zones concernées
 - S'informer www.vigicrues.gouv.fr
- La découverte de munitions
 - Ne pas toucher à l'engin découvert
 - Délimiter un périmètre de protection
 - Contacter le SIDPC

